



UMIFRE 19 CNRS- MAEE

INSTITUT DE RECHERCHE - RESEARCH INSTITUTE- 研究センター

## **L'Union économique et monétaire, un défi pour l'identité européenne**

**par Gérard BOSSUAT (Univ. De Cergy-Pontoise)**

Conférence à la Maison Franco Japonaise, le 25 septembre 2009.

**Working paper - Série C : Conférences  
WP-C-16-IRMFJ- Bossuat-09-25.pdf**

# **L'Union économique et monétaire, un défi pour l'identité européenne**

Gérard BOSSUAT

Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise, CICC EA 2528.

## ***Introduction***

L'euro a une histoire immédiate et des origines anciennes. Cette communication veut situer dans un temps relativement long la création de l'euro et tenter de rendre compte de l'identité monétaire et économique que la Communauté européenne, devenue l'Union européenne en 1992, s'est donnée.

Il m'est impossible dans le temps imparti de rendre compte des mécanismes européens mis en place dans le cadre du plan Marshall pour faciliter les transferts monétaires intereuropéen, alors que les monnaies n'étaient pas encore convertibles. Nul doute cependant que l'Union européenne des Paiements (UEP)<sup>i</sup> a posé la question de l'identité monétaire des pays d'Europe de l'Ouest européenne<sup>ii</sup>. Les Français auraient voulu une organisation concertée des économies européennes. On parla d'une European Monetary Authority ou d'un Advisory Monetary Committee et même les Américains souhaitaient faire de l'UEP une organisation permanente, dotée d'une monnaie de compte européenne, l'Epunit. L'article 15 de la Charte de la Havane le permettait<sup>iii</sup>. La disparition de l'UEP signifiait que le système multilatéral de Bretton Woods fonctionnait et que les Européens de l'Ouest refusaient de créer une organisation monétaire régionale. La création de l'UEP témoignait seulement de la capacité des Européens de l'Ouest (banques centrales et gouvernements) à s'organiser économiquement et monétairement. La leçon ne sera pas oubliée.

## ***1- Les traités de Rome ignorent la coopération monétaire***

Le traité de Marché commun de 1957 comportait peu de contraintes de coopération monétaire. L'essentiel se résumait à quelques articles qui visaient à assurer, par la coordination volontaire, la stabilité et la convertibilité monétaires nécessaires au bon fonctionnement de l'union douanière. Un Comité monétaire représentait les trésoreries et les banques centrales nationales<sup>iv</sup>.

L'unité monétaire européenne n'était pas oubliée, dès 1957, par un acteur influent de l'intégration, Jean Monnet et par Robert Triffin, brillant économiste proche de Monnet. L'idée principale était de créer un **Fonds européen de réserves** qui aurait servi à réguler les changes en Europe et servi de base à une Union financière européenne<sup>v</sup>. Le Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe envisageait un exécutif économique européen<sup>vi</sup>. En 1962 seulement, le Conseil et la Commission indiquaient que l'achèvement du marché commun supposait « la création de l'union monétaire »<sup>vii</sup> et mettaient en place un Comité des gouverneurs de banques centrales, un Comité de politique budgétaire, un Comité de politique économique à moyen terme, et renforçaient les missions du Comité monétaire. Une prise de conscience s'effectuait de la nécessité d'une coordination approfondie en matière de politique budgétaire et de taux de change, écrivent plusieurs historiens<sup>viii</sup>. Mais le système de Bretton Woods fonctionnait correctement.

Au début des années 60, les termes d' « Union européenne de réserves monétaires » ou de « Communauté des réserves européennes »<sup>ix</sup> ou l'idée d'une monnaie commune européenne et donc d'un espace monétaire européen original, devenaient courants chez les experts<sup>x</sup>.

## ***2-Crise du SMI et premières tentatives d'Union économique et monétaire : 1968-1979***

La crise du SMI rendit plus urgente une solution monétaire européenne.

Tout le monde ici connaît les aspects de **la crise du système monétaire international (SMI)** entre 1968 et 1973, voire 1976-78 : diminution des réserves américaines d'or, convertibilité massives de dollars en or, dévaluation de la £ de 14,3 %, le 18 novembre 1967, libre cotation de l'or et appréciation de l'or ( prix de l'once d'or entre 38 \$ et 43 \$ au lieu de 35 \$ l'once d'or officiels), spéculation, dévaluation du franc français en août 1969, déplacement de « hot money » spéculative sur le DM.

Le résultat fut une menace sur la stabilité des changes. La Commission européenne réagit pour tenter de mettre la Communauté à l'abri des chocs monétaires externes, écrit un historien en préconisant (Plan Barre de 1968 et 1969) des actions de solidarité et de soutien entre monnaies du marché commun, une coordination à moyen et court terme et des consultations préalables avant toute assistance financière mutuelle<sup>xi</sup>.

Monnet pensait que le moment était parfaitement choisi pour décider de construire une Union économique et monétaire (UEM). Triffin proposa de créer une zone monétaire européenne, dotée d'un Fonds européen de réserve pour soutenir les monnaies de la

Communauté. Monnet crut possible de s'appuyer sur le nouveau chancelier allemand, Willy Brandt. Ce dernier proposa en effet, au Sommet de la Haye des six pays de la CEE (1-2 décembre 1969 ; le projet de Fonds européen de réserve et les six chefs d'État et de gouvernement décidèrent de réaliser par étapes une UEM. Un groupe *ad hoc*, présidé par **Pierre Werner**, ministre d'État du Luxembourg, remit un rapport, un an plus tard le 16 octobre 1970. Le rapport très fédéraliste envisageait de réaliser une Union dans laquelle les parités monétaires communautaires seraient fixées définitivement, la création « d'un centre de décision de politique économique et la création d'un système communautaire de banques centrales »(Bussière).

Le nouveau président de la République française, Georges Pompidou, gaulliste mais réaliste, était prudent. Les Français ne voulaient pas fâché Moscou et étaient attachés au système de Bretton Woods parce qu'ils craignaient le tête-à-tête monétaire franco-allemand. Pompidou refusa donc de le rapport Werner fin 1970<sup>xii</sup> tout en acceptant de mettre en place une première étape du plan Werner d'UEM (mars 1971) , consacrée à la coordination des politiques économiques et monétaires<sup>xiii</sup> . Un Fonds européen de coopération monétaire (FECOM), destiné à soutenir les parités des monnaies communautaires, devait être créé<sup>xiv</sup> .

La crise du SMI s'accroît avec la spéculation déferlante sur le DM le poussant à la hausse en avril 1971. Le 5 mai 1971 la Bundesbank laissa flotter le DM et Schiller, le ministre allemand des Finances invita les autres Européens à s'associer à la décision allemande, un *diktat* pour les Français. Les marges entre les monnaies européennes se creusèrent. Il n'y avait plus de solidarité intereuropéenne. La suspension de la convertibilité en or du dollar décidée, le 15 août 1971 par Richard Nixon et la taxe de 10 % sur les produits importés ajoutèrent évidemment aux troubles . Les monnaies européennes flottèrent d'une façon désordonnée par rapport au dollar. Schiller en rajouta encore, déclarant que « la liberté c'est que chacun fasse comme il l'entend, qu'il décide au mieux de ses intérêts »...<sup>xv</sup> . Pompidou négocia avec Nixon les accords de Washington (Smithsonian Institution) du 18 décembre 1971 qui rétablissaient de nouvelles parités monétaires (l'once d'or à 38 dollars au lieu des fameux 35 dollars, soit une dévaluation de 7,9 %). La valeur du dollar devait être soutenue par les banques centrales dans les limites de plus ou moins 2,25 % par rapport au cours pivot<sup>xvi</sup> .

Que devenait le projet d'UEM ? mal en point depuis les troubles de l'été 1971, le projet fut réactualisé par Pompidou, inquiet des dérives allemandes. Il entendait forcer les Allemands « à aller dans la voie européenne »<sup>xvii</sup> . Français et Allemands se retrouvèrent

en février 1972 pour créer le serpent monétaire européen, ie un système dans lequel les monnaies européennes, solidaires entre elles, fluctuent ensemble dans une bande de 2,25% à l'intérieur de la bande de fluctuation définie à Washington (4,50%), soit moitié moins. Ce fut le serpent monétaire européen dans le tunnel (accords européennes de mars et d'avril 1972<sup>xviii</sup>). Ce système fut cependant rapidement mis à mal car certaines monnaies ne purent respecter la bande de fluctuation de 2,25%. Même si les Neuf de la CEE décidèrent d'avancer la date de création du Fonds européen de coopération monétaire (FECOM)<sup>xix</sup>.

Après la nouvelle crise du dollar du 13 février 1973 (sa valeur passa de 38 dollars l'once d'or à 42), les monnaies flottèrent librement les unes par rapport aux autres sauf les monnaies européennes qui évoluaient entre elles dans une bande de fluctuation de 2,25% maximum. Ce fut le serpent sans le tunnel. Le FECOM fut activé le 3 avril 1973. L'UEM, dont les premiers linéaments avaient une réelle consistance : serpent monétaire européen, FECOM, coopération entre les banques centrales, était encore très incertaine en raison des distorsions économiques qui s'étaient manifestées entre le DM et les autres monnaies. L'UEM était fragile parce que les politiques nationales, économiques et monétaires, divergeaient constamment au gré des circonstances<sup>xx</sup>. Une UEM impliquait « un cadre confédéral, une union politique », déclarait Marjolin<sup>xxi</sup>.

Pourtant un Système monétaire européen (SME) naquit en 1979. Les facteurs déclenchants furent les mêmes que pour la première UEM en 1968-69. Les désordres monétaires des années 1977-1978, le déclin du dollar et le jugement politique défavorable portée par plusieurs personnalités européennes, notamment par le Chancelier Helmut Schmidt, sur Jimmy Carter, précipitèrent l'initiative monétaire européenne qui tint compte des expériences passées. Le Président de la Commission, Roy Jenkins, en 1977 et son vice-président, François-Xavier Ortoli, Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing se disaient prêts à une relance limitée du transfert de souveraineté économique et monétaire à la Communauté.

Le SME fut adopté par les Conseils européens de Brême en juillet et de Bruxelles en décembre 1978. Tous les pays de la Communauté européenne y participèrent, sauf la Grande-Bretagne<sup>xxii</sup>. Le SME reposait sur un accord entre banques centrales similaire à celui du « serpent », et sur l'engagement des Etats à mieux coordonner leurs politiques économiques. Son but était de créer « une coopération monétaire renforcée conduisant à une zone de stabilité monétaire en Europe ».<sup>xxiii</sup> Il entra en vigueur le 13 mars 1979. Une Unité de compte européenne ou European Currency Unit fut adoptée dans le but secret de

communautariser les échanges monétaires<sup>xxiv</sup>. Le système créait une zone de parités fixes mais ajustables, sans référence au dollar, mais en référence à l'ECU. Le SME a bien fonctionné, au moins jusqu'en 1990, date à laquelle la spéculation s'est portée sur certaines devises mal ajustées après des années de forte inflation<sup>xxv</sup>. Avec le SME, une solidarité intereuropéenne a été établie puisque une monnaie faible devait être soutenue et une monnaie forte contenue, écrit P. Gerbet<sup>xxvi</sup>.

### **3-L'intégration monétaire (1985-1999) : quelle identité européenne ?**

Alors que le SME fonctionnait correctement, un approfondissement général de l'intégration européenne a été proposé au Conseil européen de Fontainebleau (25-26 juin 1984) par François Mitterrand et lancé par le Conseil européen de Milan (28 - 29 juin 1985).

Le succès de l'Acte unique en 1986, les mesures prises par Delors pour réussir l'unité du marché européen<sup>xxvii</sup> poussèrent le Conseil de Hanovre de juin 1988 à charger le président de la Commission européenne, Jacques Delors, d'animer un comité *ad hoc* sur les questions monétaires. Il fut très prudent<sup>xxviii</sup>. Mais l'effet d'entraînement induit par l'Acte unique est fondamental pour comprendre le passage à l'UEM. Delors présenta son rapport au Conseil européen de Madrid du 26 et 27 juin 1989. Delors posait trois conditions pour établir une UEM : la convertibilité complète des monnaies de la Communauté européenne, la libéralisation totale des mouvements de capitaux, le gel des marges de fluctuation entre les monnaies communautaires et une monnaie unique. Mais comment concevoir une telle union sans politique monétaire commune (fiscalité et budget) ? Il traça donc des étapes pour atteindre la pleine UEM.

Le Conseil européen de Strasbourg de décembre 1989 décida de commencer la première étape de l'UEM le 1<sup>er</sup> juillet 1990 et de convoquer une CIG pour définir le contenu des étapes suivantes malgré l'opposition de M. Thatcher. Le rapport Delors fut l'un des documents les plus importants de l'histoire de la Communauté » estime Bino Olivi<sup>xxix</sup>.

Les CIG sur l'UEM et sur les institutions politiques furent ouvertes par les Conseils européens de Rome d'octobre et de décembre 1990. Un accord se fit sur un Système européen de banques centrales (SEBC) composé des gouverneurs des banques centrales et sur un organisme chargé de diriger la politique monétaire. La monnaie européenne sera unique. Les États membres s'engagèrent à faire progresser parallèlement la convergence monétaire et la convergence économique et budgétaire nationale. Si bien que le Conseil

européen de Maastricht des 10 et 11 décembre 1991 put fixer au 1<sup>er</sup> janvier 1999 l'entrée en vigueur de la monnaie unique, début de la phase 3 de l'UEM.

L'Union économique et monétaire était définie dans le titre II, modifiant le traité CEE du pilier 1 (communautaire) du traité de Maastricht du 7 février 1992. L'adhésion à la monnaie unique était subordonnée au respect de cinq critères de convergence, les fameux critères de Maastricht :

Déficit public	< 3% du PNB
Dette publique	< 60% du PNB
Taux d'inflation	< + 1,5% par rapport à la moyenne des trois pays les moins inflationnistes
Taux d'intérêt à long terme	< +2% par rapport à la moyenne des trois pays les moins inflationnistes
Appartenance au SME	Au moins deux ans

La rudesse de la négociation et les enjeux du traité de Maastricht comme la définition d'un espace monétaire fédéral, la création d'une Politique extérieure et de sécurité commune, l'extension de la co-décision pour le Parlement européen laissaient présager des difficultés pour la ratification. Le coup partit du Danemark, le 2 juin 1992, qui repoussa le traité à une très courte majorité (50,7 % de non) en réaction à l'Europe fédérale et à l'Europe franco-allemande. En France, le président Mitterrand prit le risque de faire ratifier le traité par référendum. Les opinions publiques en Europe ne comprenaient pas la technocratie bruxelloise ni la langue de bois communautaire dont le traité était un exemple réussi. Après le non danois les spéculateurs ne croyaient plus à l'UEM. Le oui l'emporta de peu en France, le 20 septembre 1992, par 51,01 % contre 48,98 %.

Malgré ces secousses, l'Union européenne entra en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 1993 et donc aussi l'UEM (commencée avant Maastricht, le 1er juillet 1990).

La seconde étape de l'UEM (1er janvier 1994) renforça la convergence économique. Un Institut monétaire européen (IME), composé des gouverneurs des banques centrales, fut installé à Francfort. Le ministre allemand des Finances, Théo Waigel, obtint que la liste des États retenus pour la monnaie unique soit établie après avoir satisfait réellement aux critères de convergence de 1997 et non sur des projections douteuses, ainsi que le maintien des critères de convergence après le passage à l'euro, c'est **le Pacte de Stabilité**. La monnaie européenne reçut un nom, l'euro (€), au Conseil européen de Madrid de décembre 1995 ; la Banque Centrale européenne (BCE) a été installée le 1<sup>er</sup> juin 1998. Le Système européen de banques centrales (SEBC) a réuni la BCE et les banques centrales nationales.

La monnaie unique remplacera les monnaies nationales le 1<sup>er</sup> janvier 1999, et les billets et pièces en euro circuleront à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002 seulement.

La création de l'UEM et de la monnaie unique a posé beaucoup de questions sur l'identité européenne.

La gauche française et européenne exigeait un "gouvernement économique de l'Europe" pour fournir un contrepoids politique à la BCE<sup>xxx</sup>. Après la victoire inattendue du socialiste Lionel Jospin aux législatives de 1997, le nouveau gouvernement français demanda un **Pacte pour la croissance et l'emploi** en échange du Pacte de Stabilité ou encore, comme l'écrivait Pierre Bourdieu un *Welfare state* européen<sup>xxxi</sup>. En effet, la disparition des politiques monétaires nationales empêchait d'agir par le moyen des politiques budgétaires nationales sur l'emploi. La Commission Santer voulait aussi un Pacte pour l'emploi et elle sut convaincre le Conseil européen qui accepta un **Pacte de stabilité et de croissance**. L'Union (UEM) pourrait-elle alors coordonner des politiques structurelles de lutte contre le chômage ? La crédibilité du système et donc de l'euro a été posée quand il faut apparent que les Etats avaient du mal à respecter le Pacte de stabilité. La Commission dut procéder à des mesures de mise en demeure contre certains Etats. L'Allemagne, à l'origine du Pacte de stabilité, soutenue par la France, refusa de s'y conformer, provoquant un grand désordre en 2004. Une réforme du Pacte de stabilité, adoptée par le Conseil le 27 juin 2005, conserva les références aux 3 % du PNB et aux 60 % de la dette, mais permit aux pays en déficit excessif d'invoquer des circonstances exceptionnelles, mal définies, pour justifier un dépassement temporaire des 3 %.

Comment concilier zone euro et pays de l'UE hors de l'Euro ? Jospin proposa la mise en place du Conseil des ministres des Finances des pays de l'euro, **l'eurogroupe**. Ses pouvoirs ont été renforcés par le traité de Lisbonne. Il sera représenté dans les instances internationales (Fonds monétaire, G 7) et au Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne.

Comment gouverner la BCE ? L'Allemagne voulait imposer à la tête de la BCE son candidat, le Néerlandais Wim Duisenberg, gouverneur de la Banque des Pays-Bas. Jacques Chirac proposa Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, adepte du franc fort. Un compromis fut trouvé d'après lequel Trichet succéderait à Duisenberg, à mi-mandat.

L'introduction des pièces et des billets en euro au 1<sup>er</sup> janvier 2002 fut une réussite technique. On ne pouvait en dire autant de l'acte politique qui y était associé. En effet si



certaines attendaient de la monnaie unique une marche vers l'union fédérale, à voir les billets sans âme qui ont été imprimés: des portes, des ponts, de fenêtres sans références à un lieu familier, à l'histoire, à des personnalités fondatrices, ils durent déchanter. Le sens de la construction européenne n'apparaissait pas sur les billets qui étaient un strict instrument d'échange. Quelle différence avec les billets nationaux ou avec les billets verts américains !<sup>xxxii</sup> L'euro existait « sans l'Europe » remarquait Guillebaud<sup>xxxiii</sup>.

En fait l'histoire récente de l'euro révèle parfaitement les problèmes de l'Union européenne.. An absence d'un projet politique clair de l'UE, l'euro est et restera gouverné par la Banque centrale européenne selon les termes du traité de Maastricht. L'euro protège-t-il des crises financières tout en empêchant la croissance et en favorisant le chômage ? La question est débattue. Tant que l'Eurogroupe ne sera pas un conseil Ecofin (Conseil des ministres des Finances ), à savoir un conseil décisionnel, capable de définir la politique de change de la zone euro en accord avec la BCE qui doit veiller sur la stabilité des prix, l'Euro et l'Union européenne ne seront pas stabilisés. Une gestion internationale des changes est désirable entre l'UE, les Etats-Unis, le Japon et la Chine. Faut-il revenir à un système monétaire européen nouveau pour remplacer l'euro afin de rendre gouvernable économiquement et monétairement l'Union ?<sup>xxxiv</sup>

Euro fort, euro faible ? Union européenne forte ou faible ? En dix-huit mois, l'euro a perdu le quart de sa valeur initiale face au dollar, passant de 1,17 \$ à sa création à 0,83 \$ fin 2000. On sait qu'il s'est largement raffermi ensuite, atteignant 1,37 \$ fin 2004.

### **Conclusion**

L'histoire de l'unité monétaire européenne est intimement liée à l'échec du système monétaire international. Mais on peut se demander pourquoi une monnaie unique européenne a été introduite dans l'Union, mettant fin à la souveraineté monétaire des États, alors que le retour au SMI était regardé comme un objectif désirable et que les États européens ont rejeté la Fédération européenne. Ce ne sont pas les nations ni les peuples qui ont demandé la monnaie unique. Ce sont les politiques qui l'ont instituée avec le soutien des banquiers centraux européens, aiguillonnés par la crise récurrente du SMI et du dollar.

Avec le SME, pour la première fois dans l'histoire des relations monétaires internationales, l'Europe communautaire forma un bloc soudé par des politiques « dominées par le respect de la contrainte de la stabilité des changes et des prix »<sup>xxxv</sup>

Toutefois la monnaie unique ne peut être réduite au triomphe du libéralisme. Elle marque aussi l'aboutissement d'un projet d'unité et d'identité communautaires européennes ancien. Machine technocratique au départ, multiplicatrice de croissance si la BCE tient compte des réalités politiques et sociales, la monnaie unique aurait pu devenir le symbole d'une unité souhaitée par les citoyens européens. Mais elle n'est pas la clef de nouvelles institutions européennes à souveraineté partagée pour le plus grand bien des citoyens de l'Union, car le déséquilibre est évident entre institutions monétaires et institutions politiques. Cette carence de démocratie nourrit l'indifférence, voire la défiance des citoyens européens à l'égard de l'euro (Plihon). La monnaie unique seule ne peut pas donner du sens à la construction d'une identité européenne.

---

<sup>i</sup> L'UEP était un mécanisme permettant aux différents pays membres du plan Marshall de commercer aisément en dépit des restrictions de change en Europe. Le fait que les monnaies européennes fussent inconvertibles rendaient impossible a priori pour un pays A excédentaire sur un pays B européen d'utiliser les soldes créditeurs dans la monnaie du pays B pour solder un déficit bilatéral avec un pays C. L'UEP rendit possible la transférabilité des monnaies européennes.

<sup>ii</sup> **Voir Chapitre 2. Le développement de l'intégration économique**, Eric Bussière, Michel Dumoulin, Sylvain Schirmann, in Bossuat G, Bussière, E. Frank R, Varsori A, Loth W. *L'expérience européenne, 50 ans de construction de l'Europe, 1957-2007*, Bruylant, 2009

<sup>iii</sup> CE 89, « Réponse italienne à l'OECE », 28 juin 1950.

<sup>iv</sup> Chapitre 2. Le développement de l'intégration économique, Eric Bussière, Michel Dumoulin, Sylvain Schirmann, in Bossuat G, Bussière, E. Frank R, Varsori A, Loth W. *L'expérience européenne, 50 ans de construction de l'Europe, 1957-2007*, Bruylant, 2009

<sup>v</sup> publié dans Robert Triffin, *conseiller des princes, op. cit.* p.99.( projets de l'automne 1957) et p. 103 (projet de décembre 1957) et p. 108, projet de novembre 1958.

<sup>vi</sup> 19-20 novembre 1959, 7<sup>e</sup> session du CAEUE, Paris

<sup>vii</sup> Programme d'action pour la CEE pendant la deuxième étape. octobre 1962 [à vérifier]

<sup>viii</sup> Chapitre 2. Le développement de l'intégration économique, Eric Bussière, Michel Dumoulin, Sylvain Schirmann,, *op. cit.*

<sup>ix</sup> Termes présents dans AMK 13/5/7, 28 juin 1961 (8). ; AMK 13/6/3, (3) 27 juin 1961.

<sup>x</sup> AMK 11/4/11, n° 10, V.H. projet de déclaration du Comité. Van Helmont s'appuie sur une note de Delcourt concernant la politique financière européenne.

<sup>xi</sup> Sur le plan Barre voir I. Maes, « Projets d'intégration monétaire à la Commission européenne au tournant des années 1970 » in E. Bussière, M. Dumoulin, S. Schirmann : *Milieus économiques et intégration européenne au XXe siècle, La crise des années 1970*, PIE Peter Lang, 2006, pp. 35-50

<sup>xii</sup> 5 AG2 1047, CT, 7 décembre 1970, note pour M. le Président, préparation de la réunion restreinte du mercredi 9 décembre sur les questions européennes.

<sup>xiii</sup> Archives de l'Union européenne-Florence, fonds Émile Noël, EN 1049, P/72/71, du 3 février 1971 « Note pour M. le président Malfatti, rencontre avec M. le président Schumann (Paris, 4 février) ».

<sup>xiv</sup> Archives nationales, fonds Georges Pompidou, 5AG2, Archives Jobert, 7, SGCI, JR Bernard, 28 février 1971, « Note d'information, mise en œuvre prochaine de certaines mesures de la première étape du plan d'UEM ».

<sup>xv</sup> AMK C 9/7/25, Déclaration de M. Jean Monnet à la suite de l'interview de M. Karl Schiller à l'*Express*.

---

<sup>xvi</sup> **Jean Denizet, Le Dollar: Histoire du Système monétaire international depuis 1945, Fayard, 1992**

<sup>xvii</sup> 5 AG2, 1011, conseil restreint du 7 février 1972 pour la préparation de la rencontre gouvernement français et gouvernement allemand des 10 et 11 février 1972.

<sup>xviii</sup> 5AG2 138n cr entretiens Pompidou-Brandt du 10 février 1972, 17h 00 ; 5 AG2 1011, 2e entretien Pompidou/ Brandt, et Chaban\_Delmas, Schumann, Giscard d'Estaing, Scheel, Schiller

<sup>xix</sup> 5 AG 2, Archives JB Raymond, 1, Conférences des Chefs d'Etat et de Gouvernement, Paris le 18-21 octobre 1972, déclaration. (Parités fixes, convertibilité des monnaies, régulation des mouvements de capitaux, réduction du rôle des monnaies comme instrument de réserve, égalité des droits et devoirs entre nations)

<sup>xx</sup> Jean-Marc Boegner, *Le marché commun des six à neuf*, Armand Colin, 1974, U prisme. p. 5.

<sup>xxi</sup> Lausanne, ARM 36/4 conférence de presse de Marjolin le 4/12/75.

<sup>xxii</sup> Voir par exemple, Bino Olivi, Alessandro Giaccone, *l'Europe difficile., la construction européenne*, Folio Histoire, Gallimard 2008, p. 146 et seq.

<sup>xxiii</sup> Cité par I. Maes, « La commission européenne , le SME et la relance du processus d'UEM dans les années 1980 » in Eric Bussière, Michel Dumoulin, Sylvain Schirmann, *Milieus économiques et intégration européenne au XXe siècle. La relance des années 1980, Paris, CHEFF, 2008*

<sup>xxiv</sup> L'écu est une unité de compte formée par un « panier » des devises nationales pondérées en fonction de la part de chaque État membre dans le PIB de la CEE et dans le commerce intra-communautaire. La composition de l'écu est révisable tous les cinq ans. La valeur de chaque devise est définie par rapport à l'écu selon un « cours pivot » dont elle ne doit s'écarter de plus de 2,25 % au-dessus et en dessous (cette marge est de 6 % temporairement pour les nouveaux membres).

<sup>xxv</sup> La spéculation s'en prend à en septembre 1992, à la lire et à la livre qui doivent le 17 septembre quitter le mécanisme de change pour flotter (elles se déprécient aussitôt de 15 à 20 %) tandis que la peseta est dévaluée de 5 %. Le franc est attaqué à son tour, mais sa parité par rapport au mark est défendue avec le soutien de la Bundesbank. La spéculation s'attaque ensuite à la couronne suédoise, le 19 novembre et à la couronne norvégienne, le 10 décembre. La livre irlandaise doit être dévaluée, le 31 janvier 1993, puis le 13 mai, la peseta espagnole et l'escudo portugais. La spéculation contre le franc se développa contre le franc .

<sup>xxvi</sup> Pierre Gerbet (dir.), Gérard Bossuat, Thierry Grosbois (ed) : *Dictionnaire historique de l'Europe unie*, A. Versailles éditeur, Bruxelles, 2009, 1200 pages., voir l'article « Union économique et monétaire ».

<sup>xxvii</sup> Niels Thygesen, « étude critique des zones cibles et réflexions sur l'expérience du SME », in *La France et les institutions de Bretton Woods, 1944-1994*, CHEFF, 1998, p. 277

<sup>xxviii</sup> Georges Saunier, « L'Elysée et l'organisation économique de l'Europe, 1981-1985 » , in *Milieus économiques et intégration européenne au XXe siècle*, séminaire organisé par E. Bussière, S. Schirmann , M. Dumoulin, 2001-2002, CHEFF, p. 195

<sup>xxix</sup> Bino Olivi, *op. cit* p. 235

<sup>xxx</sup> Voir Daniel Vernet, *Le Monde*, « L'Europe et l'inévitable couple Paris-Bonn », 13 juin 1997.

<sup>xxxi</sup> Hans Tietmayer, entretien au *Monde* , 17 octobre 1996et Pierre Bourdieu, "Contre la pensée Tietmeyer, un Welfare State européen", *Libération*, 25 octobre 1996 ; voir Bernard Cassen « Passage en force pour la monnaie unique, sous la poigne de fer de la Banque centrale allemande », *Le Monde diplomatique*, novembre 1996.

<sup>xxxii</sup> Bruno Théret, « L'euro en ses tristes symboles », *Le Monde diplomatique*, décembre 2001

<sup>xxxiii</sup> Jean-Claude Guillebaud , « L'euro sans l'Europe », *Le Monde diplomatique* , février 2002.

<sup>xxxiv</sup> Cette idée est défendue par Christian de Saint-Étienne, *la fin de l'euro, Paris*, Paris, Bourin éditeur, 2009. p. 134-138.

<sup>xxxv</sup> Dominique Plihon , « Des gouvernements désarmés », *Le Monde diplomatique*, décembre 2001.